

Ecole élémentaire Paul Crouzet
Place du Marché
34730 Prades Le Lez
04 67 59 76 65
ce.0341308m@ac-montpellier.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 14 mars 2016

Présents :

M. DUBOST, Mme DELEUZE, Mme GUIGNERY, Mme THIEBAUT, Mme CARLIER, Mme MAKEREEL, Mme SINFORT, Mme SCHMIDT, Mme NAGOT, Mme VIADERE, M LABOUREAU, M BUQUET, Mme DEVESA, Mme GREGOIRE, M LALAUZE (enseignants),
Mme ALBAR, M BOCQUET Mme BOTTA, Mme CABANNE, M DAVID, Mme LAY-SON, Mme LEVANNIER, Mme LIEURAIN, Mme MERCADIER, M ROUGER, (représentants des parents d'élèves)
M LUSSERT, (Maire)
Mme BESSIERE (adjoite au Maire, déléguée aux affaires scolaires)

Invitées : Mme LESQUIER (Directrice ALAE) ; Mme MASSEÏ (Directrice du pôle enfance jeunesse)

Excusés :

Mmes HURTREZ-BOUSSES, LEMAIRE, GONTARD, BOHREN, GRANGIER, ROUSSEAU, MM SOULAT, FATTORI (représentants des parents d'élèves)
Mme TOLEDO, Mme SAGNIMORTE (enseignantes)

Secrétaires de séance : Mmes ALBAR et BOTTA

Ordre du jour :

- ☑ Sécurité
- ☑ Travaux
- ☑ Remplacement des enseignants absents
- ☑ Restauration scolaire et ALAE
- ☑ Activités et sorties scolaires
- ☑ VPI, ENT et Internet

La séance débute à 18h00.

1. Sécurité

Protocole en cas d'incident

Il n'existe pas de guide au niveau de la DASEN. Un document d'une page rappelle quelques précautions à prendre en cas d'accident et conseille de s'orienter sur le SAMU en cas de doute.

Le Directeur a rédigé un document plus complet inspiré du document « soin urgences en école guide pratique », du docteur Jacqueline Brun (service de promotion de la santé en faveur des élèves, Inspection académique de Montpellier 2001) et remis à jour sur certains points. Ce document explique les conduites à tenir dans les situations d'urgence. Il figurera sur le site Internet et est déjà joint dans toutes les trousse de pharmacie de l'école.

Formations des enseignants

Pour rappel, une formation, non diplômante, était organisée en direction de la population donc pour tous les enseignants par la préfecture pendant les congés scolaires derniers.

Certains enseignants sont mal à l'aise avec les PAI lourds (type injection d'adrénaline). L'idée d'une formation PAI équivalente de celle des ATSEM avec l'infirmière puéricultrice est émise. Cette formation d'environ 2h pourrait se faire un mardi à 15h30. Plusieurs enseignants sont intéressés.

L'AEP rappelle sa proposition de formation pour 12 personnes, gratuite pour les enseignants et avec participation financière pour les parents, sur une journée, qui permettrait un enseignement à la carte.

Cette formation de 8h ne sera par contre pas validante. Une réunion de présentation est prévue le jeudi 7 avril à 12h15 et la journée de formation probablement le samedi 21 mai.

Surveillance des récréations :

Pendant le temps scolaire, pour toutes les récréations, deux enseignants sont en charge de la surveillance de 134 élèves pour les CE2 et CM1, 151 élèves pour les CP et CE1, et environ 72 élèves à l'annexe. Il y a alternativement sur les différentes cours le renfort d'une personne en Service Civique Universel. C'est le directeur, après avis du conseil des maîtres qui estime le nombre d'enseignants nécessaire à la surveillance en veillant à ce que les enseignants soient répartis pour couvrir du regard un maximum d'espace. Les représentants des parents demandent spécifiquement si les toilettes des filles sont plus surveillées suite à l'incident survenu à cet endroit. Les enseignants ont été avertis et ça ne devrait plus être possible.

Le Directeur rappelle qu'en aucun cas, un élève ne peut rester seul en classe. Il ne peut non plus être privé de la totalité de la récréation (légalement).

Le règlement périscolaire est toujours en cours de rédaction car son périmètre s'est élargi. Il comprendra des sections sur le traitement des TAP et autre. Il devrait être disponible à la rentrée de septembre 2016.

Divers

- Concernant les restrictions alimentaires, elles ne peuvent avoir lieu que dans le cadre d'un PAI s'il y a allergie ou intolérance. Des repas sans viande sont systématiquement disponibles.
- L'AEP demande la présence d'au moins un défibrillateur sur la commune. M Le Maire répond que c'est un matériel cher : 1600€ à l'achat et 800€ par batterie (à changer tous les 4 ans) et que la législation ne l'impose pas. Ce n'est pas prévu au budget municipal de cette année mais M. le Maire est d'accord pour y réfléchir
- L'ALAE rappelle qu'il leur manque toujours des DFU et que cela est réellement problématique pour des raisons de sécurité (potentielles allergies) et de responsabilité civile. Parents et enseignants proposent de supprimer le terme « d'unique » au document car beaucoup de parents pensent que ce document sert pour les temps scolaires et périscolaires et utilisent ensuite cette excuse pour ne pas faire l'effort de remplir les autres documents.

2. Travaux :

Isolation contre le froid

Les classes de Mmes Schmidt et Viadère ont été isolées. Elles font toutes les deux remonter qu'il fait maintenant beaucoup plus chaud dans leur salle de classe.

Depuis les vacances de février, les 3 classes de Mmes Sagnimorte, Makereel et Nagot disposent de nouvelles menuiseries ce qui a permis de régler les soucis de températures froides le matin. Il reste encore une fenêtre à changer dans la classe de Mme Makereel. Mme Nagot soulève le problème de la porte des toilettes dont la porte qui donne sur l'extérieur reste régulièrement ouverte, ce qui provoque d'importantes déperditions de chaleur. M Lussert indique que des travaux mineurs pourront être menés à court terme pour régler ce problème.

Il ne reste plus que la classe de Mme Alavoine où il fait encore froid (moins de 19°C à 9h du matin alors même que l'hiver a été clément). Les aménagements discutés en tripartite n'ont pas été réalisés et s'avèrent plus compliqués que prévu. Il faudrait sans doute changer les tuyaux. Autre possibilité envisagée : changer les panneaux en verre pour des vitres isolantes. Les parents d'élèves et enseignants suggèrent d'avoir recours à un radiateur électrique en attendant de décider d'une solution durable et économe. La Mairie ne valide pas cette solution court terme.

Les parents demandent à avoir accès aux relevés de température pour que tout le monde ait le même niveau d'information. La Mairie accepte.

Précaution contre le chaud

Concernant les cas de canicule, le Directeur informe qu'il est averti des prédispositions à prendre par rapport aux activités sportives, à l'accès à l'eau dans les classes (les bouteilles d'eau seront autorisées en cas de fortes chaleurs).

Les façades et la salle RASED

Concernant la réfection des façades en face de la bibliothèque et du local Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), les services de la Mairie attendent le vote du budget au prochain

Conseil Municipal pour voir ce qui pourra être fait pendant l'été. Il y a urgence pour la réfection du local Rased du fait d'une demande forte d'espace pour le suivi d'enfants porteurs de handicap (ergothérapeutes, kinésithérapeutes) et pour les rendez vous avec le psychologue scolaire. Ces travaux sont dans le budget municipal qui sera voté les 23 mars. S'il est voté, ça pourrait être fait cet été ou au pire pendant les vacances d'automne. S'il n'est pas voté, M. le Maire présentera le budget à la Préfecture et la Cour des Comptes et il devrait alors être voté fin avril (soit 2 mois plus tard).

Insonorisation de la cantine

Plusieurs parents ont de nouveau interpellé l'AEP sur le niveau sonore élevé de la cantine. La Mairie et les enseignants ne partagent pas ce diagnostic. Les parents ayant mangé à la cantine n'ont pas non plus fait remonter de remarques à ce sujet.

M Lalauze propose à l'AEP d'orienter les parents relatant des désagréments vers lui afin d'organiser avec la Mairie une participation à un temps de restauration.

L'AEP demande des prises de mesures objectives par sonomètre avant d'aller plus avant dans les propositions d'amélioration. M Le Maire répond que cela n'est pas envisageable pour une question de coût. La Mairie et l'équipe enseignante souhaiteraient que l'AEP puisse quantifier le nombre de parents les ayant interpellé sur ce problème.

Divers

- Les enseignants notent des délais souvent longs de traitement de leurs demandes de petits travaux par les services techniques de la Mairie, et ne savent pas si les dits travaux ont été approuvés et seront faits plus tard ou s'ils ne pourront pas être réalisés (coût, raisons techniques). Après discussion il est décidé de réfléchir à une meilleure communication entre Mairie et Ecole de la prise en charge ou non des demandes.
- En raison de la forte variabilité des températures en cours de journée, certains enfants déposent leurs vêtements à n'importe quel endroit de la cour. Il est suggéré que des corbeilles soient installées, sous le préau de l'extension pour les déposer. A ce sujet et compte tenu de la quantité de vêtements régulièrement oubliés à l'école, la Directrice de l'ALAE rappelle aux parents la nécessité de mettre les noms sur les vêtements.

3. Remplacements des enseignants absents

Il existe 2 types de remplacements : les congés longs (> 1 semaine) qui sont gérés par la DASEN, et les congés courts qui sont gérés par les circonscriptions. Chacun gère avec les moyens mis à leur disposition et la circonscription peut demander à mobiliser les remplaçants départementaux s'il en reste.

Beaucoup d'enseignants ont été absents avant les vacances et il y a eu pénurie de remplaçants (jusqu'à 15 absences non remplacées dans la circonscription). Depuis le retour des vacances, il y a eu de nouveaux 2 cas d'absences non remplacées.

4. Films pendant le temps scolaire et périscolaire :

Traditionnellement pour Noël, la municipalité offre la projection d'un film aux élèves de l'école élémentaire dans la salle Jacques Brel, sur 2 séances. Le choix du film est fait par l'équipe enseignante à partir d'une liste proposée. La difficulté est de trouver un film convenant aussi bien au cycle 2 et au cycle 3. Cette année, les élèves de cycle 2 avaient été préparés en amont par leurs enseignants aux scènes qui auraient pu heurter.

L'AEP rapporte que les parents ont eu des retours négatifs des enfants, et fait remarquer que le choix d'un film sur l'esclavage était étonnant pour un film de Noël. Elle fait également remarquer que ce débat a déjà eu lieu l'an dernier.

Les représentants des parents demandent que le film de Noël reste festif, et proposent de financer un second film pour faciliter un choix plus adapté à chaque cycle (coût du film : environ 300-400€).

L'équipe enseignante propose que les parents soient force de propositions, l'équipe enseignante restant maître du choix des films finalement retenus.

Pour les films projetés par l'ALAE durant les temps méridiens par temps de pluie, l'AEP demande de privilégier les courts-métrages aux films longs (si toutefois un fournisseur homologué de court-métrage existe). De manière générale, ce sont toujours des films festifs qui sont proposés aux enfants.

5. VPI, ENT et Internet

M. Selles, responsable TICE au-niveau de la circonscription, conseille le vidéoprojecteur interactif (VPI) plutôt que tableau blanc interactif. Le coût d'un équipement s'élève environ à 2 300 € (vidéoprojecteur + tableau blanc + logiciel). L'Education Nationale prend en charge la formation. Les sociétés MANUTANT et UGAP sont des fournisseurs potentiels et ont été approchés pour fournir leurs devis (plus la commande sera importante en appareil et plus le coût par équipement sera négociable à la baisse). Les devis pour l'ensemble sans remise donnent 2300€ chez le meilleur proposant.

M Le Maire annonce la somme de 15 000€ au budget (dont l'équivalent d'un équipement déduit du budget annuel de l'école) pour le financement d'environ 6 VPI qui pourraient être installés pour la rentrée 2016 ou pendant les congés de Toussaint au plus tard.

L'AEP confirme son engagement dans le financement d'un 7^{ème} équipement.

Parmi les enseignants intéressés par cet équipement, une hiérarchie a été établie pour la répartition des équipements qui seront achetés.

7 classes ont accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail). L'accès à Internet est contrôlé par le rectorat. Le proxy du rectorat bloque notamment les téléchargements (ce qui n'empêche pas certains élèves de contourner les dispositifs de blocage pour télécharger d'autres contenus que ceux du programme scolaire : cas vu dans une autre école mais pas à Prades).

M. le Directeur fait remarquer que l'ENT engendre un surcoût de travail non négligeable pour les enseignants (ex : 1 h de travail supplémentaire par jour pour corriger les productions des élèves avant leur diffusion).

L'an prochain, toute la circonscription passera aux bulletins numériques. Quelques parents ont communiqué aux professeurs qu'ils n'avaient pas accès à Internet (de 1 et 5 par classe environ). Les professeurs impriment alors le bulletin pour que les parents le signent (idem pour les autres utilisations de l'ENT). En outre, il est rappelé que des ordinateurs sont disponibles à la médiathèque.

Dans les programmes liés à l'utilisation à Internet, il y a une introduction à la charte d'utilisation d'Internet parlant des risques encourus et autres.

6. Activités de fin d'année :

- La classe de Mme Devésa participera à un séjour de Voile au Salagou fin mai.
- Les classes ayant participé à des projets culturels financés par la mairie présenteront leur production : comédie musicale (le 24 juin mais date a potentiellement revoir du fait de la compétition avec les répétitions du spectacle de Mouv-Attitude), opéra (en avril), danse africaine (en mars).
- L'école est inscrite à la Quinzaine des arts à l'école du 16 au 27 mai et présentera une exposition des œuvres réalisées dans les classes (lieu à préciser)
- Avant les vacances de printemps, 3 demi-journées en anglais seront organisées. Lundi matin CP/CE1, jeudi matin CE2 et CM1 et les CM2 le jeudi après-midi. Les parents parlant anglais sont les bienvenus pour participer à l'encadrement des CP-CE1.
- Comme les années précédentes, un marché des connaissances aura lieu en fin d'année.
- La fête des Enfants est prévue le 11 juin.
- Il y aura un permis cycliste pour les CM2, peut être avec une intervention de la MAIF. Pour la prévention routière, il faut compter 2 semaines pour faire passer les 14 classes en demi-groupe.

Formation 1er secours pour les enfants :

Une formation théorique au premier secours est dispensée par les enseignants dans le cadre des programmes, mais une formation pratique par des professionnels est appréciée, au moins pour les élèves les plus grands. Cette formation était financée par la Mairie et l'AEP au cours des années précédentes mais n'a cependant pas donné entière satisfaction. Une réflexion est en cours pour faire appel à de nouveaux intervenants, Le Directeurs s'est pour l'instant adressé à la Croix Rouge, qui n'a pas donné suite, et aux pompiers qui ont jugé qu'ils ne pouvaient pas intervenir sur 14 classes. Les représentants des parents indiquent une association : « les secouristes des PTT » susceptible de délivrer cette formation. Le cas échéant, cette formation ne serait délivrée qu'aux plus grands.

Si cette formation ne peut pas avoir lieu, Mr Lalauze propose de la remplacer par un spectacle sur la prévention routière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.